



À DISTANCE OU SUR PLACE L'IMPORTANT C'EST DE VOTER !

En novembre se tiendront les élections sociales. Elire vos futurs représentants du personnel au sein de l'entreprise est un acte essentiel qui aura impact déterminant sur votre avenir et celui de vos conditions de travail. Que ce soit par correspondance ou physiquement sur place dans les entreprises où cela n'est pas possible : votez ! Là où le vote n'est possible que par la voie classique, soyez assurés que toutes les mesures de protection et de distanciation seront mises en place pour garantir la sécurité de chacun. La voix de chacun compte.

Ensemble, au cœur de votre futur ! Faites le bon choix : VOTEZ LISTE 3 !